

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/19./F/2022-2023 POUR LA FOURNITURE DES RAMES DE PAPIERS DUPLICATEURS

Date de Publication : 07/09/2022

Date d'ouverture des offres : 28/09/2022

1. Objet.

L'OBR invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour «**la fourniture des rames de papiers duplicateurs** », dont les spécifications et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2022-2023

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le présent marché est constitué **d'un seul lot.**

5. Délai et lieu de livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

La proposition d'un délai de livraison plus court constitue un avantage.

Cependant les livraisons partielles et les paiements y relatifs sont autorisés s'ils sont demandés par l'une des parties au contrat. Les fournitures seront livrées au hangar sis quartier 10 de la zone NGAGARA ou à l'Immeuble VIRAGO.

NB : L'OBR ne va pas assister le titulaire du marché dans l'obtention des devises.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h 00' et de 14h 00' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 02

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 BIF)** non remboursables, versés sur le compte n° N°01104582385 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **28/09/2022 à 09 h 30 min, heures locales**. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N° DNCMP/09/F/2022-2023, A n'ouvrir qu'en séance publique du 28/09/2022 à 10 h 00 min.**

L'ouverture des offres aura lieu le **28/09/2022 à 10 h 00 min** dans la salle du 2^{ème} étage Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II,. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés publics peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Les offres déposées après la date et l'heure indiquée ne seront pas ouvertes conformément à l'article 175 du Code des Marchés Publics.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission de **quatre millions de francs burundais (4.000.000 BIF)** est exigée.

11. Renseignements.

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le **30/09/2022**

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Gérard SABAMAHORO